



Le tableau ci-après liste les vaccinations requises pour l'ensemble des formations du Centre de formation professionnelle santé.

IMMUNITE ACQUISE SI	
Diphtérie-Tétanos	≥ 5 doses de vaccin ou 3 doses de vaccin si vaccination débutée après l'âge de 6 ans et dernier rappel datant de moins de 20 ans
Polio	4 doses de vaccin Ou 3 doses si vaccination débutée après l'âge de 11 ans Rappel tous les 10 ans pour les métiers du laboratoire
Coqueluche	1 dose de vaccin diphtérie-tétanos-coqueluche datant de moins de 10 ans
Rougeole-Oreillons- Rubéole	2 doses de chaque vaccin ou sérologie positive
Varicelle	Antécédents certains de maladie ou sérologie positive ou 2 doses de vaccin
Hépatite B	≥ 3 doses, sauf si vaccination débutée et complétée entre 11 et 16 ans avec 2 doses de vaccins adulte ET sérologie des Ac anti-HBs à faire : interprétation selon annexe 5 du plan de vaccination de l'OFSP ¹
Hépatite A	2 doses de vaccin ou sérologie positive <i>Sauf pour les podologues, pour lesquels cette vaccination n'est pas demandée</i>
Méningite	<ul style="list-style-type: none">• Méningite B : 2 doses et rappel tous les 5 ans• Méningite ACWY : 1 dose unique et rappel tous les 5 ans Requis uniquement pour l'école des métiers du laboratoire
Influenza (grippe)	Vaccination annuelle entre mi-octobre et le début de la vague de grippe Pour tous les travailleurs de santé en contact avec des patients

¹ [OFSP Plan de vaccination suisse 2023](#) Annexe 4 : Algorithme de la vaccination contre l'hépatite B pour le personnel de santé